



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Sarthe**

Que faisons-nous ?

Les fonctions

Au niveau individuel

Ecouter les jeunes à leur demande, à celle de leur famille, de la communauté éducative :

- Pour les aider à préciser leurs besoins ou difficultés concernant leur vie scolaire, personnelle et familiale
- Pour les informer sur leurs droits, leurs obligations
- Pour les conseiller et les accompagner dans leurs démarches à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'établissement
- Pour offrir un lieu de réflexion, de parole, de soutien psychosocial

Au niveau collectif

Actions de prévention et d'information en direction des jeunes, de leur famille ou des adultes de la communauté scolaire, pouvant s'inscrire entre autres dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

- Tant au plan individuel que collectif, l'assistant(e) social(e) est le conseiller technique de l'institution scolaire pour les questions sociales.

Les moyens d'action

- permanences dans les établissements scolaires
- entretiens individuels
- travail de liaison et de concertation
- visites à domicile
- démarches administratives
- actions collectives
- animation de groupe

M.A.J. le 20/01/2012

Dans cette rubrique

- [Qui sommes-nous ?](#)
- [L'annuaire](#)
- [Les dossiers](#)
- [L'information](#)
- [Les liens](#)
- [Que faisons nous ?](#)

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Sarthe
19 boulevard Paixhans
CS 50042 72071 LE MANS CEDEX 9
Tél. 02 43 61 58 00